

Mairie



Tél. : 04.74.88.81.80
Télécopie : 04.74.88.89.61
mairie@batie-montgascon.com

CHARTRE DU SAVOIR-VIVRE

ET DU RESPECT MUTUEL

AU RESTAURANT SCOLAIRE

ENCADREMENT DES ENFANTS

Le personnel municipal est chargé de l'encadrement des enfants en ce qui concerne :

- **la sécurité** en les prenant en charge de 11 h.45 à 13 h.35
- **l'hygiène** en veillant à ce que les enfants soient propres avant et après le repas
- **l'éducation alimentaire** en les incitant à goûter à tous les aliments
- **l'écoute** en les laissant s'exprimer et en étant attentifs à leurs propos
- **la discipline** (voir règlement intérieur)

REGLES DE VIE DU RESTAURANT SCOLAIRE

Pour une meilleure participation de tous les enfants à l'ambiance générale du Restaurant scolaire, quelques consignes faciles à appliquer par chaque enfant

AVANT LE REPAS

- je me lave les mains
- je vais aux toilettes
- je me lave les mains
- je m'installe à une place
- je me sers et
- j'attends que tous mes camarades soient servis pour commencer à manger.

PENDANT LE REPAS

- je me tiens bien à table
- je ne joue pas avec la nourriture
- je ne crie pas, je parle doucement
- je ne me lève pas sans raison
- je respecte le personnel et mes camarades
- je sors de table en silence, sans courir et après autorisation

PENDANT LA RECREATION

- je joue sans brutalité
- je respecte les consignes de sécurité données par les surveillants

**J'AI LU (ON M'A LU) ET COMPRIS LA CHARTRE DU SAVOIR-VIVRE
ET JE FERAI MON POSSIBLE POUR LA RESPECTER**

JE SIGNE AVEC MES PARENTS SUR LA FICHE FAMILIALE